



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
Du vendredi 16 septembre 2022

Étaient présents :

Résidents :	madame BOULLE, madame ORTMANS,
Familles :	madame DOURNE, madame MONTREUIL, madame VIRMOUX, madame GUERIN, madame VAUDEVIRE, madame JOLY
Personnels :	monsieur GUINAMARD, madame AKNOUN, madame LESOURD, madame BELLANGER, madame DURAND, madame COSNIER, madame VELASCO (stagiaire directrice)
Représentants extérieurs :	madame GIBOTTEAU
Association de gestion :	monsieur FLEURY, monsieur GANGA
Béguinage :	madame de THOURY
Bénévoles :	madame TORTE, madame JANSSEN, madame GOUJON
Invités :	madame DELACOUR, madame THIERRY, madame TOPRAK, madame FAURE

Étaient excusés :

Sœur Odile ROYER, sœur Noelia LARRA NUNEZ, madame RENOUE, monseigneur VERRIER, madame MONTEIRO, madame DAVIAU

À 14 heures 30, ouverture de la séance

Ordre du jour :

➤ **Vie sociale :**

Hommage à madame Renée ISAMBERT

Après une minute de silence, nous avons rendu hommage à madame ISAMBERT avec plusieurs prises de parole.

Semaine des familles 2022 / déjeuner « Couples » :

Les personnels, les familles et les résidents sommes très heureux que la semaine des familles ait pu avoir lieu cette année. Chacun a pu profiter de ces trois journées d'échange et de partage (un déjeuner avec les familles dans chaque pavillon) sur 3 jours.

La semaine des familles a eu lieu le 21 juin au pavillon Bon Secours, le 23 juin au pavillon Notre Dame de Lourdes et le 24 juin au pavillon Sacré Cœur.

L'évènement était très bien décoré et très bien organisé. Les maîtresses de maison et les personnels se sont beaucoup investis en se déguisant selon le thème « Les années 20 ». Cet évènement fût une occasion d'échanger entre les résidents, les familles et les personnels.

Il y avait environ 85 personnes (familles et résidents) au Sacré Cœur et environ 70 personnes (familles et résidents) au Bon Secours et peu de familles inscrites pour le pavillon Notre Dame de Lourdes.

Compte rendu de l'été 2022 :

Nous n'avons pas pu faire beaucoup de sorties extérieures, en raison de la chaleur. Nous avons priorisé les activités en établissement comme les jeux de loto, les jeux de mémoire, les jeux de quille et les spectacles d'accordéon.

Malgré tout, nous avons pu réaliser quelques sorties.

- Les résidents ont beaucoup apprécié la sortie des Promenades Photographiques au Quartier Rochambeau en juillet
- Les sorties cinéma du mois de juin et septembre ont eu des retours positifs pour les résidents comme pour ceux qui les ont accompagnés. Les bénévoles, familles et personnels qui ont donné de leur temps pour l'accompagnement en sont remerciés. Les critères de choix se font d'abord avec les films proposés par le cinéma, mais aussi en fonction de la durée du film et le choix du thème (plutôt des comédies).
- La visite d'exposition à Fréteval et un pique-nique dans le jardin.
- Un pique-nique s'est tenu dans la salle Saint Joseph accompagné d'une diffusion des photos de sorties qui ont eu lieu pour ouvrir des discussions et des conversations entre les résidents.

Tous les après midi, des lieux rafraichis dans chaque pavillon sont à la disposition des résidents et familles, la distribution du gouter en chambre a été maintenue et en plus il a été proposé des smoothies, des glaces, des fruits frais en salade de fruits. Les menus ont été parfois réadaptés en fonction des approvisionnements.

Programme d'animation :

- La ferme itinérante aura lieu le 21 septembre au jardin du Bon Secours. Il y aura des animaux tels qu'un veau, un lama, un poney, un cochon d'inde, etc. Il y aura aussi quelques stands (barbe à papa, gaufres, etc.)
- La sortie à l'atelier de Max Vauché aura lieu le 27 septembre.
- La sortie du Safari Train aura lieu le 29 septembre.

Présentation :

- Association « *Les Petits Frères des Pauvres* », association laïque
Nous accueillons madame TOPRAK, coordinatrice LPFP de Loir-et-Cher, et madame THIERRY, responsable LPFP secteur Vendôme depuis 2017. Aujourd'hui c'est 8 bénévoles qui agissent au sein de l'association.

L'association accompagne des personnes à domicile, en structure ou bien lors d'échanges téléphoniques. Ils sont en lien permanent avec le CCAS, l'UDAF et le Conseil Départemental notamment afin de répondre aux signalements.

Elles aimeraient une cohabitation avec la maison du Bon Secours de manière à développer des activités. (intergénérationnel) en 2023.

Aujourd'hui, l'association rencontre une difficulté qui est un manque de bénévoles, cette recherche est la mission principale à l'heure actuelle.

Leur objectif étant d'éviter la rupture dans l'accompagnement, offrir des vacances, des activités extérieures.

- *France Alzheimer 41*

L'accueil des familles et des bénévoles reprend les 6 et 20 octobre 2022 à la salle Saint Joseph de 14h30 à 17h00. Des résidents peuvent y être accompagnés. Le besoin en bénévole est toujours présent.

- Accueil de *madame DELACOUR, médiatrice*, dans le but de reconstruire une relation correcte entre les familles, les résidents et les personnels en cas de demandes. Le fait de collaborer avec une médiatrice extérieure a l'avantage d'être dans la neutralité et l'impartibilité dans un espace dédié pour un temps de parole et d'écoute.

Une première réunion d'information est proposée gratuitement ; les échanges ensuite mis en place sont facturés.

Le but étant de trouver des solutions en communs, le médiateur est un facilitateur de dialogue, les échanges restent confidentiels et que chacun puisse évoquer ses besoins. Nous pouvons la consulter sur son site www.delacour-avocat.fr

- Accueil de *madame GOUJON, assistante sociale* à la retraite qui peut accueillir chaque premier vendredi du mois de 15h30 à 17h00 pour aider à faire les démarches administratives. Elle saura conseiller sur des aides spécifiques au niveau social et/ou financier. Présente bénévolement tout en gardant le secret professionnel. Pour la contacter, il suffit de se rapprocher de l'accueil où ses coordonnées seront données.

➤ **Communauté et Charles de Blois :**

Charles de Blois ; Maison d'Alsace Lorraine :

Le déménagement des résidents de Charles de Blois de l'ancien bâtiment vers le nouveau bâtiment (qui a été acquis fin mars) a pris du retard.

Accueil à la Communauté :

Arrivée de sœur Mireille et sœur Patience à la communauté.

Nous les accueillons aux Maisons du Bon Secours pour 4 mois. Elles viennent du Congo. Elles vivent avec les sœurs au pavillon Saint Anne. Sœur Patience est une kinésithérapeute et sœur Mireille est une comptable. Elles sont là pour une mission d'intégration.

Sœur Mireille est affectée au service de lingerie le matin et au service d'animation l'après-midi, pour être en contact avec les résidents (sa mission d'intégration).

Sœur Patience est affectée au pavillon Notre Dame de Lourdes en service d'hôtellerie le matin pour découvrir leur organisation et l'après-midi en équipe de soin et animation

➤ **Gestion de l'établissement :**

Béguinage :

L'avancement des travaux a pris du retard, notamment concernant la plomberie et l'électricité. Cela est dû à la pénurie de main d'œuvre. Nous constatons la progression des travaux de façade.

Le financement du fonctionnement humain du Béguinage est assuré en Habitat Partagé par le Conseil Départemental de Loir et Cher, pour la période 2023-2029. Madame Gibotteau, conseillère départementale, est remerciée pour cet engagement.

Ce projet d'habitat partagé a pour but de créer des espaces de vie partagée avec des appartements en rez de chaussée plutôt destinés à des personnes de 70 à 75 ans, et les étages plutôt dédiés à des familles.

Chaque habitant est locataire et a une mission dans les maisons du Bon Secours.

Dotation ARS 2022 :

La dotation de l'ARS en août 2022 est de 2 millions sur 2,5 millions demandés.

Recrutements et formations :

Deux nouvelles personnes ont signé leur contrat de CDI en tant qu'IDE. Marie DRAGON au pavillon Sacré Cœur et Nathalie MENAGER au pavillon Bon Secours.

Trois apprentis aides-soignantes ont intégré nos équipes en alternance.

Nous recrutons toujours des personnels pour compléter notre équipe de nuit, notamment pour des postes d'aide-soignant.

Les formations redémarrent peu à peu après avoir été arrêtées en raison de la COVID, à commencer par la formation « Stimulation Basale » qui montre comment prendre soin avec des méthodes de communication et de manutention douces et adaptées aux pathologies diverses des résidents.

Le kinésithérapeute propose aussi en interne des formations de 30 minutes sur la manutention, le port de charge par exemple.

Les personnels reçoivent le programme des formations internes et externes pour l'année, ils peuvent s'y inscrire à tous moments.

➤ Questions diverses :

Question des représentants des familles :

I. Est-il envisagé l'écriture d'un règlement intérieur du conseil de vie sociale ? Ce qui questionne les membres élus est le fonctionnement des élections, les approbations de compte rendu, l'élaboration de l'ordre du jour...). Ils font remarquer que le compte rendu n'est pas assez précis sur ce qui est discuté lors des réunions et notamment ce qui est discuté en questions diverses.

Réponse : le règlement intérieur du CVS est inclus dans le règlement de fonctionnement, mais il n'y a pas à ce jour de règlement spécifique au CVS. Généralement les réunions ont lieu 3 fois par an, au Bon Secours c'est 4 réunions qui sont proposées, en mars, en juin, en septembre et en décembre.

Il est proposé qu'un groupe de travail sur ce sujet soit mis en place. Olga Velasco, stagiaire en direction jusqu'en mai 2023 aura cette mission avec qui souhaite intégrer le groupe.

Mme Dourne essaiera de se rendre disponible afin de participer à l'élaboration de ce règlement. (il est remis à chacun des exemplaires type de règlements)

II. La pause simultanée des personnels entraîne des appels non traités. Mme Dourne a alerté Me Lesourd sur des pauses remarquées sur un pavillon où les personnels étaient regroupés sur un même temps.

Réponse : la remarque a été retenue et discutée en réunion d'encadrement. Un remaniement des équipes pour chaque pavillon de jour et de nuit en octobre créera des changements d'équipe, de pavillon, de service, etc. afin de renforcer le dynamisme dans l'équipe mais aussi de répondre aux demandes des salariés. L'été a été compliqué avec beaucoup de remplaçants prévus mais aussi des absences de ceux-ci qu'il a fallu gérer au coup par coup sur une période estivale compliquée dans tous les domaines professionnels. Ces dysfonctionnements créent un stress permanent des équipes en place et des encadrants. Trois personnels encadrants ont reçu une formation sur le nouveau logiciel de planning.

III. Demande de prolongation de la plage horaire de l'orthophoniste afin de pouvoir ré-évaluer le régime mixé de chaque résident.

Réponse : l'orthophoniste est en temps partiel au sein de la structure à raison d'une journée par semaine ; elle évalue les diagnostics et mets à jour les prises en charge qui sont ensuite discutées en pluridisciplinarité le 1^{er} mardi de chaque mois. Elle travaille en collaboration avec l'infirmière référente du pavillon et l'ergothérapeute. L'équipe de cuisine est également informée des mises en place et des évolutions.

IV. Décès d'un résident, comment donner l'information ? les familles se trouvent parfois en difficulté de ne pas avoir eu l'information du décès d'un voisin de chambre ou voisin de table de leur parent.

Réponse : les résidents sont informés du décès d'un résident au moment du déjeuner où il est plus facile de communiquer à un maximum de personnes sur un même moment. L'information pour les obsèques se fait sur le tableau journalier et parfois en transmission générale sur le logiciel de soin.

Une recherche d'idées sur la façon d'informer les résidents et leur famille des décès au sein de l'établissement et ainsi éviter les « faux pas » lors de visites est proposée, l'affichage restant quelque chose de complexe et demandant un accord des proches du défunt.

Les résidents précisent qu'ils se savent accompagnés après leur mort, avec la possibilité de rester au Bon Secours jusqu'aux obsèques. Et avec la possibilité d'aller veiller les résidents morts et leur dire adieu.

V.Le dysfonctionnement des sonnettes est soulevé.

Réponse : les sonnettes fonctionnent, des imperfections de fonctionnement ont été ciblées. Le fournisseur a été contacté pour résoudre les problèmes qui causent des désagréments à la fois aux personnels et aux résidents. Une intervention aura lieu en octobre 2022. Un logiciel accessible à tous les personnels de chaque pavillon est en place pour vérifier matin et soir les acquittements et l'état des appels malade instantanément

Informations :

Le docteur Coutrey est remplacé lors de ces absences pour congés par le docteur Mary du Centre de soins André Gibotteau à Vendôme.

Une collaboration forte existe avec le centre André Gibotteau et une convention est en place, comme avec le Foyer Soleil à St Ouen.

L'établissement bénéficie depuis 2 ans de la présence téléphonique d'infirmiers de nuit en cas de besoin, qui peuvent aussi se déplacer la nuit au Bon Secours.

**La prochaine réunion est prévue le
Vendredi 20 janvier 2023 à 14h30.**